



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR),

la Commune de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public que Mme Karsta Izzo, domiciliée Bosquets de Julie 66 à 1815 Clarens, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite Loi.

Locaux et emplacements	:	Centre commercial « Soleil »
Adresse	:	Entre Deux Fossaux 14 – 1868 Collombey
Enseigne de l'établissement	:	« Gourmandise Café »
Prestations	:	Offrir à titre commercial des prestations de mets et / ou boissons avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter en tant que : - Café / Restaurant
Heures d'ouverture et fermeture	:	LUN-JEU 8.00 – 18.30 heures VEN 8.00 – 21.00 heures SAM 8.00 – 17.00 heures DIM fermé
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la Commune, par écrit, dans un délai de 30 jours dès la publication au Bulletin officiel, expirant au **lundi 17 mai 2021**.

L'Administration communale